

Metz, le 19 décembre 2025

Affaire suivie par : Véronique Piona
Tél : 03.87.34.84.28
E-mail : pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr

Le préfet de la Moselle
à

Monsieur le maire de Metzervisse

transmis par courriel

Objet : Arrêté d'enregistrement – construction et exploitation d'une unité de méthanisation – SAS
METHASERVISSE
P.J. : 1

En application des dispositions du code de l'environnement, j'ai pris l'arrêté préfectoral DCAT/BEPE/N°2025-469 du 19 décembre 2025 portant enregistrement pour la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation de la SAS METHASERVISSE à Metzervisse.

Une copie de cet arrêté sera déposée à la mairie où toute personne pourra la consulter.

Une autre copie de ce même document sera affichée à la mairie pendant une durée minimum d'un mois.

L'exécution de ces formalités sera constatée au moyen d'un procès-verbal transmis dans les meilleurs délais, sous le présent timbre.

Pour le préfet,
La cheffe de bureau,

Signé : Pauline François

Copie :

- au sous-préfet de Thionville
- au président de la communauté de communes de l'Arc mosellan (service urbanisme)